

POUR LE NIGER

LAABU SANNI NO

ZANCEN KASA NE

Livre Président-Administration.qxp_Mise en page 1 08/02/2024 18:02 Page 4



Capitale : Niamey
Superficie : 1 267 000 km²
Population : 26 312 033 Habitants (2024)



Les pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES)

Burkina Faso :
Chef de l'Etat : S.E. Le Capitaine Ibrahim Traoré
Capitale Ouagadougou
Superficie : 274 200 km²
Population : 20 835 401 Habitants



République du Mali :
Chef de l'Etat : S.E. Le Colonel Assimi Goïta
Capitale Bamako
Superficie : 1 241 234 km²
Population : 21 800 000 Habitants



République du Niger
Chef de l'Etat : S.E. Le Général de Brigade Abdourahamane Tiani
Capitale : Niamey
Superficie : 1 267 000 km²
Population : 26 312 033 Habitants



BIOGRAPHIE



Le Général de Brigade Abdourahamane TIANI est né le 1er janvier 1964 à Toukounous au Niger. Après l'obtention de son baccalauréat A4 (Littérature-Philosophie), il intègre en 1985 les Forces Armées Nigériennes (FAN).

De 1985 à 2018, le Général de Brigade Abdourahamane TIANI a suivi plusieurs formations dans les plus grandes écoles Militaires notamment au Sénégal, en France, au Royaume du Maroc, au Mali et aux Etats-Unis d'Amérique.

Le Général de Brigade Abdourahamane TIANI a forgé sa carrière au service de son pays, occupant divers postes clés au sein des Forces Armées Nigériennes.

Son engagement envers le maintien de la paix et la sécurité régionale l'a conduit à participer activement à des missions internationales sous l'égide des Nations Unies.

Depuis le 28 juillet 2023, porté par ses pairs et ses frères d'armes, le Général de Brigade Abdourahamane TIANI a été investi des fonctions de Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat, assumant ainsi la plus haute responsabilité en tant que Chef de l'Etat de la République du Niger.

Le Général de Brigade Abdourahamane TIANI est marié et père de 5 enfants.

POUR LE NIGER

LAABU SANNI NO-ZANCEN KASA NE

MA VISION POUR UN NIGER VERITABLEMENT INDEPENDANT ET PROSPERE

INTRODUCTION

Pays sahélo-saharien, situé en Afrique de l'Ouest, le Niger se trouve à la charnière des ensembles arabo-berbère et subsaharien. Il occupe un vaste territoire enclavé d'une superficie de 1 267 000 km² et compte en 2024 une population de vingt-six millions trois cent douze mille trente trois habitants (26 312 033), selon les estimations de l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger.

Le Niger a accédé à l'indépendance le 3 août 1960. Mais bien que notre pays soit dans ses frontières actuelles un héritage de la colonisation française, il se situe dans un espace plusieurs fois millénaires dans lequel vivent des Femmes et des Hommes fiers, grands bâtisseurs d'empires et de royaumes, historiquement solidaires et unis par des brassages culturels harmonieux et des échanges commerciaux florissants.

Cependant, plus de soixante-trois (63) ans après l'accession du Niger à la souveraineté internationale, il faut reconnaître que les espoirs de paix, de stabilité, de développement et de bien-être social des Nigériens ont jusque-là été largement déçus.

D'abord, sur le plan politique, le Niger a expérimenté de 1960 à nos jours, sans véritable succès, presque tous les types de régimes politiques et connu plusieurs situations d'instabilités institutionnelles.

En effet, il a connu sept (07) Républiques et autant de Constitutions, un (01) régime militaire, une (01) Conférence nationale souveraine, cinq (05) putschs militaires, cinq (05) transitions politiques dont quatre militaires, deux (02) boycotts d'élections, une (01) désobéissance civile, onze (11) Chefs d'Etat, sept (07) Parlements, dix-sept (17)

cabinets ministériels, une (01) cohabitation politique tumultueuse, deux (02) dissolutions d'Assemblée Nationale et l'assassinat d'un Président de la République en fonction.

Ensuite, sur le plan économique, le Niger a également expérimenté, avec des résultats mitigés, divers modèles de gestion, notamment des politiques économiques libérales, des scénarii de planifications sectorielles, des programmes d'ajustement structurel portés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) ou encore des Plans de Développement Economique et Social. Mais, en dépit de toutes ces initiatives, l'économie nigérienne reste très peu diversifiée et toujours dépendante de l'Extérieur en matière de production et d'approvisionnement des biens et services, y compris de première nécessité.

Enfin, sur le plan sécuritaire, depuis plus d'une décennie, le Niger souffre d'une insécurité sans précédent qui menace sa stabilité, sa cohésion sociale et les fondements mêmes de l'Etat. Face à ce défi sécuritaire, l'approche adoptée a consisté essentiellement, jusqu'à la prise du pouvoir le 26 juillet 2023 par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) regroupées au sein du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), à se fier à des puissances extérieures, placées au centre de notre système de Défense et de Sécurité.

Force est de constater que les cadres institutionnels, les politiques publiques, les choix économiques et les efforts en matière de sécurité jusqu'ici déployés par le Niger n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de développement et de paix escomptés et sont en deçà des espérances légitimes du peuple nigérien. A titre illustratif, selon les statistiques de la Banque mondiale et d'autres institutions

compétentes en la matière, le Produit Intérieur Brut (PIB) nigérien est passé de 2,6 milliards de dollars en 1960 à 3,8 milliards de dollars en 1980 ; 4,5 milliards de dollars en 2000 et 12, 4 milliards de dollars en 2020. Le PIB par habitant a connu une régression continue de 1960 aux années 2000 puis une hausse légère dans les années 2020 (de 744 dollars en 1960 ; 628 dollars en 1980 ; 389 dollars en 2000 et 520 dollars en 2020). Quant à l'Indice de Développement Humain (IDH), le Niger a toujours été classé parmi les derniers pays. Ces statistiques traduisent la nature persistante et structurelle des défis auxquels notre pays et notre peuple sont confrontés.

Cette situation est paradoxale. En effet, alors que ces indicateurs traduisent le faible niveau de création de richesse et l'état de pauvreté des populations nigériennes ; le Niger est pourtant riche, non seulement de ses importantes ressources naturelles (terre, soleil, eau, or, uranium, pétrole, gaz, etc.), mais aussi, de ses ressources humaines, en particulier, de sa jeunesse aujourd'hui instruite, entreprenante et innovante.

Comment expliquer donc ce paradoxe ? Une partie de l'explication tient à la nature de notre insertion dans l'économie politique internationale qui nous maintient dans une situation de dépendance, d'extraversion et de simple fournisseur de matières premières. Cette situation ne permet pas au pays de s'industrialiser, de développer des chaînes de valeur, de créer des emplois au profit de la jeunesse et d'accroître les ressources financières internes de l'Etat en vue de s'attaquer résolument aux principales préoccupations du peuple. A cet égard, le maintien du Niger dans une relation néocoloniale d'assujettissement à l'ancienne puissance coloniale a joué de manière décisive.

Cependant, nous devons reconnaitre sans complaisance que la responsabilité de cette situation incombe également aux Nigériens. Elle est le résultat du délitement du sens patriotique, de la mauvaise conception du bien public et de l'intérêt général, du relâchement des liens de solidarité ainsi que notre rapport à l'Etat ; des contrevaleurs qui tranchent d'avec nos valeurs culturelles et religieuses profondes de probité morale, d'abnégation, de courage et d'entraide.

Pour ma part, mon intime conviction est que les maux dont souffre notre pays trouveront Inch-Allah leurs solutions si les quatre (04) conditions suivantes sont réunies :

1. La première est la capacité des dirigeants nigériens à décider souverainement et à défendre de façon patriotique les intérêts du pays. Cela suppose une véritable indépendance politique et une profonde culture de l'Etat ;

2. La seconde est la maîtrise par l'Etat de ses ressources (minière, énergétique et pétrolière). Cela permettra le renforcement des capacités et de l'autorité de l'Etat ainsi que la mise en œuvre de véritables politiques d'éducation, de santé et de redistribution équitable entre les Nigériens. En un mot, cette indépendance économique est le socle sur lequel va véritablement reposer notre souveraineté politique et notre projet de développement socio-économique.

3. La troisième est la bonne gouvernance qui implique, d'une part, la mise en place d'institutions politiques efficaces, adaptées à nos réalités et aspirations ; d'autre part, la promotion de l'intérêt général, le respect du caractère sacré des biens publics, la lutte contre la corruption et l'impartialité de la justice. Il s'agit de bâtir une véritable

démocratie, porteuse de nouvelles valeurs civiques ancrées dans notre culture et conduite par des dirigeants patriotes engagés pour le bonheur du peuple. Pour cela, il est nécessaire de rompre d'avec les anciennes logiques partisanes, claniques, régionalistes, ethnocentristes, clientélistes et le culte de la personnalité qui ont dévoyé la démocratie nigérienne.

4. La quatrième est la remise des Nigériens au travail, en mobilisant les jeunes et les femmes pour des travaux d'intérêt général ainsi que la production de la richesse nationale dans tous les secteurs, notamment les secteurs des biens et services de base, l'agriculture, les mines, la formation professionnelle, l'artisanat et le tourisme.

MA VISION

Mon ambition est de bâtir un Niger nouveau où les nigériennes et les nigériens, unis et solidaires, décident souverainement pour notre patrie et dans l'intérêt supérieur de notre peuple :
«LAABU SANNI NO», «ZANCEN KASA NE».

LES AXES STRATEGIQUES

Cette vision patriotique se décline à travers quatre (04) axes stratégiques autour desquels s'articuleront les actions à mener au cours de cette transition pour la refondation de l'Etat, la redéfinition de notre pacte social et politique et le bonheur de tous les Nigériens. Il s'agit de :

- **Axe 1 : le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale;**
- **Axe 2 : la promotion de la bonne gouvernance ;**

• Axe 3 : le développement des bases de production pour la souveraineté économique ;
• Axe 4 : l'accélération des réformes sociales.

Les présentes orientations stratégiques s'inscrivent également dans notre volonté de solidarité avec nos frères et sœurs des pays voisins, notamment à travers l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui est désormais notre premier espace d'intégration régionale et de co-développement.

AXE 1 :

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA COHESION SOCIALE

La paix, la sécurité et l'unité nationale sont des préalables pour le développement de tout pays.

La première priorité de la transition est le renforcement de la défense et la sécurisation du territoire national. Ainsi, tout en intensifiant le renforcement des capacités d'interventions opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) (recrutement et formation du personnel, acquisition des moyens matériels et logistiques, maillage optimal du territoire, renseignements, etc.), la stratégie nationale de défense et de sécurité sera redéfinie afin de l'adapter non seulement à l'évolution du contexte mais aussi aux aspirations de souveraineté du Niger. Dans cette perspective, en plus des actions d'appropriation progressive par les citoyens de la problématique de défense et de sécurisation du territoire national, les accords de coopération sécuritaire seront diversifiés et signés en fonction de leur potentielle valeur ajoutée.

De même, des mesures de gouvernance seront prises pour combattre énergiquement la corruption et l'opacité dans le domaine très sensible de la défense et de la sécurité. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée aux niveaux national et transnational, l'Alliance des Etats du Sahel (AES) sera opérationnelle à travers des mécanismes pratiques et efficaces qui seront définis dans un délai raisonnable avec les Etats membres (forces conjointes, opérations militaires mixtes, mutualisation des moyens, partages d'informations et de renseignements etc.). Au besoin, l'expérience de l'AES pourrait être élargie à d'autres pays poursuivant les mêmes objectifs.

Le renforcement de la cohésion sociale est la seconde priorité de la transition. Aussi, un accent particulier sera mis sur l'efficacité de la collaboration FDS-Populations d'une part, et sur la lutte contre les facteurs de division des nigériens d'autre part.

Pour ce faire, des approches civilo-militaires seront instituées afin de faciliter la communication et une meilleure implication des populations dans les questions sécuritaires. De même, des initiatives en matière de consolidation de la paix et de développement local seront prises à travers notamment la sensibilisation des communautés sur la coexistence pacifique, le désengagement des jeunes enrôlés dans les groupes armés ainsi que la répression des actes sciemment posés dans le but de diviser les Nigériens et saper la paix, la stabilité et le développement économique et social.

Pour atteindre ces objectifs de paix, de cohésion sociale et de développement, la jeunesse nigérienne constitue un vecteur approprié. C'est pourquoi un dialogue inter- générationnel sera institutionnalisé pour permettre aux jeunes de bénéficier des expériences des aînés et d'enrichir leurs capacités de résilience et de proactivité ; mais aussi les impliquer dans les processus de prise de décision qui engagent la communauté. Pour accompagner ce processus, le Conseil National de la Jeunesse sera redynamisé et son caractère inclusif renforcé.

Dans cette dynamique de valorisation de la jeunesse, il sera développé le concept d'armée verte. Ainsi, seront créées les conditions pour assurer aux jeunes une formation militaire de base renforcée par l'apprentissage dans des métiers utiles pour l'économie et l'environnement. De même, un système sera défini afin de former les jeunes en fonction de leurs métiers de vocation. L'objectif est d'aboutir progressivement à une capacité de formation de 10.000 jeunes en moyenne par an.

AXE 2 :

PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

La bonne gouvernance constitue le fondement de tout développement. Les engagements du CNSP porteront sur les réformes relatives à la stabilité politique et institutionnelle, à la pertinence des choix stratégiques, à l'efficacité du système judiciaire, de l'administration publique et de la gestion de l'économie.

Dans le domaine politique, la refondation de la République implique la mise en place d'un système solide, garantissant désormais la stabilité de nos institutions. Cela implique un processus de réforme pour instaurer des institutions républicaines fortes, crédibles et adaptées pour prévenir le risque d'abus du pouvoir. C'est ainsi que les pouvoirs (Exécutif, Législatif et Judiciaire) seront organisés pour fonctionner de manière interdépendante et avec des mécanismes efficaces de contre-pouvoir. Ces préoccupations fondamentales orienteront l'élaboration du nouveau code électoral et de la nouvelle constitution après des consultations inclusives pour prendre en compte les attentes des citoyens. A l'issue de ce processus d'élaboration des textes, des consultations référendaires et des élections libres, transparentes, indépendantes et exemptes de toutes contestations seront organisées.

En matière de justice et des droits humains, les actions de la refondation porteront sur l'amélioration de l'efficacité du système judiciaire pour que la justice soit réellement indépendante, honnête et pleinement au service de la société. C'est pourquoi, la priorité va concerner la réforme pour adapter le système judicaire aux réalités du pays, la simplification des procédures, la valorisation des mécanismes traditionnels de règlement des litiges ainsi que le renforcement de la transparence du système et du professionnalisme de son personnel. Cependant, le système judiciaire doit non seulement être indépendant, mais comporter aussi des mécanismes pour prévenir et réprimer toutes formes de corruption et d'abus.

Les actions concerneront aussi la promotion de l'état de droit, l'humanisation du milieu carcéral, le renforcement de la sécurité des établissements pénitentiaires et la réinsertion sociale et professionnelle des détenus à travers des activités productives dans les établissements pénitentiaires.
Le CNSP apportera tout le soutien nécessaire au bon fonctionnement de la Commission de Lutte contre la Délinquance Economique, Financière et Fiscale (COLDEFF) pour une meilleure prise en charge des cas de corruption avérée et le recouvrement de tous les biens publics illégalement acquis et/ou détournés.

En matière de gouvernance administrative, les actions concerneront les initiatives de modernisation de l'Administration publique et de la gestion des collectivités territoriales. Il s'agit des actions de renforcement de l'efficacité de l'administration publique par la valorisation des compétences à travers la crédibilisation des systèmes de recrutement, de formation, d'évaluation des performances individuelles, de promotion et de sanction des agents. Cette crédibilisation a pour objectif de faire la promotion des valeurs d'éthique et de déontologie dans les services publics. De même, afin de faciliter la délivrance des services publics, un plan, à moyen terme, de simplification et de dématérialisation des procédures administratives sera élaboré et mis en œuvre.

En matière de gouvernance locale, l'Etat veillera à renforcer la rigueur dans la gestion financière des collectivités territoriales à travers un exercice efficace du contrôle de légalité, l'appui-conseil et l'accompagnement technique. A cet effet, il sera institué un mécanisme efficace de suivi de la performance des collectivités territoriales.

L'amélioration de l'efficacité de la gestion de l'économie implique l'adoption d'une stratégie opérationnelle de sa transformation structurelle. C'est dans ce cadre que le pays sera doté d'une politique économique, élaborée de manière inclusive et participative suivant une approche basée sur les résultats. Son objectif sera notamment d'identifier les secteurs et les produits à partir desquels le Niger peut bâtir sa transformation économique. La politique économique sera accompagnée de deux stratégies fondamentales : la stratégie fiscale et la stratégie de formation professionnelle pour développer les compétences en lien avec les besoins des secteurs et produits retenus par la politique économique. Cette dernière participera à la promotion de l'emploi pour les jeunes et à la réduction du taux de chômage. Le code fiscal et le code des Douanes seront réactualisés et alignés sur la nouvelle stratégie fiscale en ce qui concerne les aspects d'incitations fiscales (notamment les exonérations). Dans la même lancée, les codes dérogatoires (Code des Investissements, Code Minier, etc.) seront également actualisés en fonction des intérêts nationaux.

L'efficacité de la gestion de l'économie suppose aussi un niveau approprié de souveraineté budgétaire. Ainsi, une des orientations de la transition est de mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources internes pour garantir au moins 85% du financement du budget national, dans un premier temps et à terme un financement à 100%.
La stratégie pour la souveraineté budgétaire doit combiner les ressources fiscales, les ressources non fiscales et l'endettement responsable.

L'adhésion de la population à la politique fiscale constitue l'une des bases de la souveraineté nationale. Ainsi, en plus de l'adaptation du système fiscal à la dynamique des réalités économiques, un accent particulier sera mis sur le renforcement du

civisme fiscal dans toutes ses formes pour inculquer les valeurs de citoyenneté en lien avec l'impôt. En outre, des actions spécifiques seront mises en œuvre pour combattre les pratiques de fraudes fiscales afin de mettre l'Etat dans tous ses droits. En appui, il sera prévu dans la politique fiscale des dispositions pour faciliter, d'une part, la transition des acteurs du secteur informel vers le secteur formel et d'autre part le développement des initiatives entrepreneuriales.

La mobilisation des ressources non fiscales reposera sur l'amélioration de la contribution de l'industrie extractive et des autres entreprises publiques. Cela passera notamment par la rationalisation des exonérations dont bénéficient le secteur des industries extractives et l'augmentation de la prise de participation de l'Etat aussi bien dans le capital des sociétés extractives que dans d'autres domaines d'exploitation. Sur le même chapitre, tout en améliorant la performance des entreprises existantes, l'Etat procédera à la prise de participation ou à la création de Sociétés dans des domaines névralgiques pour la souveraineté nationale.

Des réformes structurelles seront engagées pour promouvoir la création de la production nationale afin de limiter la dépendance aux importations. Cela passera par des initiatives publiques de création d'entreprises dans un cadre de partenariat avec le secteur privé en tenant compte des secteurs ou produits dans lesquels le pays dispose d'un avantage comparatif. Dans une démarche stratégique, l'Etat réduira progressivement sa participation au profit du privé dans ses entreprises lorsqu'elles arrivent à maturité. De même, un accent sera ensuite accordé à la formation et au transfert de technologie afin de permettre à terme l'exploitation des ressources stratégiques par le pays (minière, pétrolière, etc.).

Une politique d'endettement maitrisé sera menée en canalisant davantage les ressources dans les domaines productifs. A cet effet, il s'agira d'orienter la dette dans des projets structurants de création d'entreprises et des investissements dans des infrastructures ayant une rentabilité économique avérée. L'affectation de la dette à des dépenses de fonctionnement sera encadrée et très limitée.

La stratégie de mobilisation des ressources budgétaires sera concomitante avec celle de l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques. Les principaux objectifs poursuivis sont la rationalisation des dépenses publiques, l'alignement sur les priorités de transformation économique et de souveraineté ainsi que la lisibilité entre le niveau des ressources mobilisées et les principales réalisations de l'Etat. Pour ce faire, la définition d'un cadre approprié de mesure des résultats permettra de faire le lien entre les réalisations de l'Etat et les résultats de l'action publique. Par ailleurs, une attention particulière sera accordée à la passation et à l'exécution de la commande publique afin de garantir la transparence et la régulation des prix des biens et services.

La transition entend également impulser la dynamique d'inclusion financière à travers la réduction de l'usage de monnaie fiduciaire dans les transactions afin de parvenir à la dématérialisation des paiements dans l'acquisition des biens et services.

En matière de diplomatie et de relations extérieures, l'accent sera mis sur la diversification des partenaires et l'établissement des accords de coopération privilégiant les intérêts et la souveraineté du pays.

AXE 3 :

DEVELOPPEMENT DES BASES DE LA SOUVERAINETE ECONOMIQUE

L'accent sera mis sur les réformes structurelles et les investissements nécessaires pour garantir au pays la souveraineté alimentaire et énergétique ainsi que la production des biens de base.

En ce qui concerne la production agropastorale, la priorité sera donnée à l'identification et au développement des filières susceptibles de poser les jalons d'une souveraineté alimentaire. L'importance de l'importation du Niger en produits alimentaires traduit à suffisance le déficit de la production nationale. C'est ce qui explique la forte dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur comme le montre l'impact des sanctions de la CEDEAO avec la fermeture des frontières. L'identification des filières se fera en fonction des potentialités des régions du pays. Pour ce faire, des réformes nécessaires seront engagées en vue de l'exploitation intensive des potentialités agricoles pour une véritable souveraineté alimentaire du Niger. Au besoin, des mesures de protection seront prises pour garantir la compétitivité des productions nationales.

Après l'identification des filières, l'objectif de la refondation sera de créer les conditions favorables à une exploitation optimale des potentialités. A ce niveau, un intérêt particulier sera accordé aux programmes de récupération des terres, de mobilisation des eaux et d'acquisition des équipements et intrants agricoles afin de lever les principales contraintes qui pèsent sur les bases productives. A cela s'ajouteront d'autres programmes communautaires en lien avec l'augmentation des superficies des aménagements hydroagricoles, la lutte contre la désertification et la sensibilisation en faveur des métiers agricoles. Dans cette perspective, un plan de développement des infrastructures agricoles (terres, eaux et équipements) sera élaboré avec une grande implication des communautés dans sa mise en œuvre.

En plus de la souveraineté alimentaire, les priorités porteront sur le développement des cultures de rente pour améliorer la balance commerciale du pays et tirer profit des opportunités offertes par la ZLECAf. Cela impliquera la promotion d'une agriculture différentiée, orientée vers le marché local pour satisfaire la demande intérieure mais aussi vers le marché international pour faire rentrer des devises. Il s'agira de stimuler les agriculteurs et éleveurs à produire une diversité de cultures, y compris des légumes, des fruits, et des cultures à haute valeur commerciale et nutritionnelle. Cela pourrait être soutenu par la distribution de semences diversifiées et résilientes face aux conditions climatiques changeantes, la formation sur les techniques de culture et la promotion des marchés pour ces produits.

Parallèlement aux réformes en faveur de la production, des engagements spécifiques concerneront la promotion de l'écoulement à travers la commercialisation ou la transformation des produits agropastoraux. Il s'agira de définir des approches innovantes et consensuelles pour accompagner la commercialisation sur les marchés national, régional et international.

Il est à noter que la transformation sur place et la consommation des produits locaux seront encouragées afin de soutenir les producteurs locaux, de limiter la dépendance du pays et de renforcer ainsi sa souveraineté alimentaire.

Cela pourra se traduire par le soutien aux opérateurs ou même à la création d'entreprise à capital public pour promouvoir la commercialisation de nos produits. Ces actions concerneront également le soutien aux initiatives de transformation des produits agropastoraux.

Plus particulièrement, la mise en place des pôles agroindustriels permettra la valorisation de cultures industrielles. Il s'agira de promouvoir la création de petites usines de transformation des produits agricoles dans les différents bassins de production selon leurs spécificités. Cette mesure stimulera non seulement l'accroissement de la production dans sa zone phare, mais permettra aussi de réduire l'importation de certains produits manufacturés.

Au titre des actions en matière de production et d'écoulement, de nouvelles réformes porteront sur la mise en place d'un système de financement axé sur les spécificités de l'Agriculture. Il s'agira de promouvoir des mécanismes permettant aux institutions financières et autres programmes de financement d'offrir des produits répondant aux besoins et spécificités des filières et chaines de valeur agricoles.

La souveraineté énergétique constitue également une priorité fondamentale de la transition.

Les efforts seront focalisés sur la maitrise et la valorisation de la gestion de nos matières premières d'une part et leur utilisation pour satisfaire les besoins de l'économie nationale d'autre part. Dans cette perspective, des actions seront engagées pour poser les jalons d'une véritable indépendance énergétique en exploitant les potentialités avérées. Nos ressources naturelles notamment le pétrole, le gaz, le charbon, le soleil et autres sources d'énergie seront mises en valeur pour produire l'énergie nécessaire à la consommation locale. C'est pourquoi, les différentes stratégies d'accès à l'électricité vont être actualisées pour mieux stimuler l'offre et la distribution de ce service sur l'ensemble du territoire national. Il s'agira aussi de promouvoir une décentralisation de l'offre énergétique par l'installation d'unités de production autonomes capables de couvrir indépendamment des besoins locaux, mais interconnectées pour permettre les transferts énergétiques d'une zone à l'autre.

L'ambition de la refondation est de parvenir à une production nationale qui assure la couverture intégrale de nos besoins en énergie électrique. Ainsi, un environnement adapté sera créé pour favoriser les initiatives d'exploitation des différentes sources à travers la mutualisation des compétences, la diversification des partenaires ou la création d'entreprises bénéficiant des capitaux publics.

En ce qui concerne le transport, l'objectif est de définir des approches de désenclavement du pays. C'est pourquoi, le pays va se doter d'une véritable stratégie de désenclavement afin de réduire la dépendance à des corridors limités. Cette stratégie va inclure des alternatives aussi bien terrestres, fluviales, qu'aériennes.

A noter que le recours aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) contribuera à améliorer la performance dans la production des biens et services, la lutte contre la corruption, la collecte et le traitement des données statistiques.

Les principaux domaines d'application concerneront l'agriculture, la santé, l'éducation, la justice, la protection sociale, les finances, le transport, la communication et le commerce. Pour ce faire, les réformes envisagées porteront sur la facilité d'acquisition des équipements et la diversification des partenaires.

AXE 4 :

ACCELERATION DES REFORMES SOCIALES

Les réformes sociales, dans le cadre de la refondation de la république, porteront sur l'adaptation des curricula pour promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes ainsi que la mise en place d'un système de protection sociale performant et adaptatif pour prévenir les situations de vulnérabilité.

L'éducation, un des piliers importants pour la refondation de la république, constitue une priorité du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP).

Les actions de la refondation de l'école nigérienne mettront l'accent sur la mise en cohérence des multiples réformes antérieures et des innovations pédagogiques. Une priorité sera accordée aux réformes visant l'adaptation du système éducatif à la demande sociale, c'est-à-dire aux impératifs dynamiques de l'insertion des jeunes et de développement socio-économique du pays sans négliger la recherche fondamentale. In fine, le Niger doit être doté de son propre système éducatif, tenant compte de ses réalités et conforme à ses ambitions de souveraineté, d'influence internationale et de progrès. Une attention particulière sera accordée à la diversification des métiers porteurs en vue de l'adaptation de l'offre d'apprentissage aux besoins du marché de travail. A cet effet, des actions de la modernisation de l'apprentissage des métiers seront mises en œuvre pour permettre une meilleure attractivité chez les jeunes afin qu'ils saisissent les nombreuses opportunités offertes par notre environnement.

Dans le cadre de la modernisation de notre système éducatif et de sa résilience, des mesures d'accélération de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'institutionnalisation de la formation à distance seront engagées.

De manière spécifique, les réformes porteront sur la restauration de la vocation de l'école en redynamisant les capacités éducatives de l'institution et des enseignants. Pour ce faire, des dispositions appropriées d'assainissement du secteur de l'éducation seront prises afin notamment de renforcer la formation des enseignants, de lutter contre l'absentéisme, le non-respect du calendrier scolaire, les pratiques corruptives, la politisation de l'école, les phénomènes de violences en milieux scolaires et la dépravation des mœurs.

Au niveau de l'enseignement supérieur, la maitrise des effectifs, le renforcement de la qualité de la formation ainsi que la normalisation des années universitaires seront les principales priorités de la Transition.

Dans le domaine de la santé, l'accent sera mis sur l'amélioration de l'accessibilité, la qualité dans la délivrance des soins et de la disponibilité des médicaments. Il s'agira d'amorcer le développement de l'industrie pharmaceutique à travers l'augmentation de la production des médicaments de traitements des maladies les plus fréquentes comme le paludisme, la diarrhée et la fièvre typhoïde. De même, une diversification des canaux d'approvisionnement des médicaments non produits par la Société Nigérienne des Industries Pharmaceutiques (SONIPHAR) contribuera à rendre ces médicaments plus abordables et disponibles. En plus, il sera mis en place un mécanisme fiable d'acheminement et de contrôle des médicaments et autres produits de santé au niveau des sites d'utilisation et de lutte contre le commerce de produits de contrebande.

Pour améliorer l'efficacité des politiques publiques en matière de santé, le défi sera d'arriver à un changement des comportements. C'est pourquoi une place particulière sera accordée à la question d'hygiène et d'assainissement dont la prise en charge

permettrait de réduire significativement certaines maladies infectieuses et transmissibles aussi bien en milieu urbain que rural. De même, des actions de sensibilisation pour un changement de comportements notamment dans les habitudes alimentaires, la pratique régulière des activités physiques et sportives ainsi que sur les méfaits de la consommation d'alcool, de tabac et de stupéfiants seront réalisées.

Une place significative sera également accordée au rehaussement du taux de fréquentation des établissements de santé. Il s'agira de mettre en place un dispositif permanent de suivi du respect de la déontologie du travail des agents de santé, qui contribuera à améliorer les prestations allant de l'accueil jusqu'à l'administration des soins. Un renforcement des inspections dans les établissements sera fait pour s'assurer de la qualité des services de santé délivrés aux populations et réduire ainsi la forte dépendance vis à vis des cliniques et laboratoires privés. Une attention particulière sera accordée à la qualité des soins prénatals et postnatals, aux accouchements assistés par un personnel qualifié et la lutte contre la malnutrition à travers le respect des conditions des soins primaires. Par ailleurs, la promotion des mutuelles de santé adaptées permettra de rehausser la fréquentation des centres de santé afin de contribuer à l'effectivité de la couverture de santé universelle.

En outre, les politiques de santé seront orientées vers une approche axée sur l'équité. Cela consiste à : (i) renforcer la participation des groupes et communautés dans la prise de décisions en matière de santé ; (ii) mettre en place un système dynamique et efficace de surveillance en lien avec les objectifs d'équité et (iii) créer un dispositif qui s'assurera de la répartition équitable sur le territoire national des ressources financières, humaines et matérielles dans le secteur de la santé.

Le système de protection sociale au Niger ne doit plus être synonyme d'assistanat favorisant la mendicité. En effet, la protection sociale au Niger repose essentiellement sur l'assistanat (distribution de vivres, filets de sécurité sociale…) au détriment des interventions plus systémiques, destinées à lutter durablement contre la pauvreté. Ce mécanisme est non seulement peu efficace (favorise la mendicité), mais aussi non viable dans un contexte de rareté des ressources. Ainsi, le changement de paradigme en matière de protection sociale mettra l'accent sur la résilience des populations vulnérables à travers des mesures d'inclusion productive, de diversification de leurs moyens de subsistance et de renforcement de leur capacité d'adaptation.

La constitution d'une base de données sur la situation des personnes en situation de vulnérabilité sera une des actions prioritaires. En effet, il est d'une importance capitale pour le Niger de collecter et de disposer des données précises et complètes sur les conditions de bien-être et les risques/vulnérabilités des ménages de l'ensemble de la population. Pour ce faire, ces données devront provenir de sources probantes. De même, pour une vision cohérente des interventions, la politique nationale de protection sociale sera actualisée et adaptée à l'évolution du contexte.

En lien avec le travail, les priorités consisteront à lever les contraintes culturelles limitant les initiatives des jeunes au niveau des métiers considérés comme « tabous », non valorisants ou déshonorants. Il sera donc indispensable d'effectuer un travail de changement des mentalités pour inciter les jeunes à se questionner afin de se remettre en cause et embrasser ces métiers dits tabous. Ces métiers, dont les produits sont de grande consommation courante, offrent d'importantes opportunités de création de richesse et d'emplois. Une des approches pour promouvoir le changement de mentalité consiste à moderniser

l'exercice de ces métiers à travers des innovations techniques et technologiques.

Aussi, il est nécessaire de mettre en place des démarches innovantes dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes vivant en milieu rural. Pour cela, il faudra renforcer les programmes de protection des bases productives (récupérations des terres, protection des mares, ouvrages de mobilisation des eaux, etc.) et la disponibilité des autres facteurs de production (énergie et voies de communication). En outre, il faut créer un environnement dans lequel les jeunes de tous horizons auront leur place et bénéficieront de l'appui nécessaire pour mener des activités de prévention de la violence et de promotion de la cohésion sociale.

Le sport et la culture seront mis à contribution pour promouvoir le changement de mentalité et le renforcement de la cohésion sociale. Le sport, en plus d'être un facteur de divertissement et de consolidation de l'unité nationale, est un moyen de promouvoir la santé. Il sert également à renforcer les liens sociaux à travers notamment la sensibilisation en faveur des changements de comportements et de la citoyenneté responsable.

De manière globale, le concept de citoyenneté responsable sera promu dans toute politique publique durant la transition.

CONCLUSION

Ma vision de la refondation de l'Etat dans le cadre de la transition de notre pays vise à créer les conditions pour l'accession de notre patrie à une véritable souveraineté ainsi qu'à la stabilité politique et institutionnelle. Elle repose sur une approche holistique qui considère la souveraineté, la sécurité, la cohésion sociale, la gouvernance politique, administrative, économique, financière, juridique et judiciaire, le développement des bases productives, l'économie et le bien-être social comme des éléments interdépendants, justifiant la nécessité d'une action coordonnée dans ces différents domaines pour assurer le succès de la transition.

Après toutes les déceptions et les souffrances endurées, il est légitime que le peuple nigérien aspire à un changement radical d'approche qui offre à notre pays une plus grande chance de sortir de la mauvaise gouvernance et du sous-développement.

A cet effet, j'invite toutes les Nigériennes et tous les Nigériens, sans exclusive, à œuvrer pour l'assainissement de notre environnement national et international pour débarrasser notre pays de toutes les pesanteurs internes et externes qui entravent son développement économique et social véritable.

J'en appelle à l'engagement et au sens élevé de responsabilité de toutes les Nigériennes et de tous les Nigériens. Nous devons agir dans l'unité, la cohésion et la solidarité pour atteindre ces objectifs nobles car notre avenir et celui de notre patrie en dépendent.

La mise en œuvre des réformes visant la restauration de la souveraineté nationale dans ces différents domaines nécessitera une

étroite collaboration entre les autorités politiques et administratives, la société civile, la jeunesse, les femmes et en un mot toutes les couches sociales dans la transparence, la participation citoyenne et le respect des droits fondamentaux.

C'est ce combat, cette mobilisation populaire, l'abnégation dans le travail, le renouement avec nos valeurs traditionnelles et patriotiques qui permettront le redressement national et rendront aux Nigériens leur dignité et leur fierté malmenées par les crises de toutes sortes.

Nous devons être au rendez-vous de l'espérance et de l'histoire de notre pays afin d'écrire des pages glorieuses à léguer aux générations futures.

« LAABU SANNI NO », « ZANCEN KASA NE ».

Hausa : Zancen ƙasa né
Zarma – Soŋay : Laabu sanni no
Fulfuldé : Haala leydi non
Tamajaq : Amăgrăd n ăddăwlăt ∃ljomat n ăddăwlăt
Kanuri : Lamar larduyé
Toubou : Lamar lardu-u
Gulmancema : «Tinga mama yo!»
Arabe : Kadiyatou watani
Buduma : Mənna daula
Tassawaq : Ganda n nalzimat
Tagdal : Gan da'n baatu hagho

ANNEXES

- **Déclaration du 28 juillet 2023**
- **Message à la Nation du 3 août 2023**
- **Message à la Nation du 19 août 2023**
- **Message à la Nation du 18 décembre 2023**

Déclaration du 28 juillet 2023

Nigériennes ;
Nigériens;
Mes chers compatriotes ;

Le mercredi 26 juillet 2023, les Forces de Défense et de Sécurité regroupées au sein du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie - CNSP-, ont mis fin au régime de la VIIème République. L'action du CNSP est motivée par la seule volonté de préserver notre chère patrie face :
D'une part, à la dégradation continue de la situation sécuritaire dans notre pays et cela sans que les autorités déchues ne nous laissent entrevoir une véritable solution de sortie de crise.
D'autre part, la mauvaise gouvernance économique et sociale.

Mes chers compatriotes,

S'agissant de la question sécuritaire j'aimerais d'emblée dire, qu'il y a le discours politicien sur la situation sécuritaire relayé par certains milieux politiques aux niveaux national et international et qui voudrait que tout se passe bien et sous contrôle.
Il y a cependant la dure réalité de l'insécurité au Niger, telle qu'elle est vécue par nos FDS et nos laborieuses populations avec son lot de morts, de déplacés, d'humiliation et de frustration.

Les attaques meurtrières et traumatisantes de Bosso, d'Inatès, de Chinagoder, de l'Anzourou, Bakorat et d'autres encore, nous rappellent à suffisance, dans notre chair et dans notre âme, cette réalité au quotidien.
Aussi, nous nous devons, en toute humilité et en toute sincérité de poser les questions de savoir :
1. Si la prise en charge actuelle de la question sécuritaire au Niger a permis de garantir notre sécurité, celle de nos familles, de nos villages et de notre pays?

2. Et si nous pouvons continuer ainsi avec la même approche, les mêmes acteurs et les mêmes résultats ?
Il appartient à nous tous, chaque nigérienne et chaque nigérien, d'y répondre en ayant à l'esprit sa propre survie et les seuls intérêts du Niger.
Pour le CNSP, nous répondons avec force par la négative.
Non! L'approche sécuritaire actuelle n'a pas permis de sécuriser notre pays en dépit des lourds sacrifices consentis par les Nigériens et le soutien appréciable et apprécié de nos partenaires extérieurs.
Non ! Les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes des Nigériens.
Non! Nous ne pouvons plus continuer avec les mêmes approches jusqu'ici proposées au risque d'assister à la disparition progressive et inéluctable de notre pays.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'intervenir et de prendre nos responsabilités, non sans avoir, à plusieurs reprises, tenté, tout en restant dans notre rôle de chef militaire, d'attirer l'attention des plus hautes autorités déchues sur l'incohérence et l'inefficacité de leur gestion politique des questions sécuritaires dans notre pays.
Mes chers compatriotes,
Parlant d'incohérence et d'inefficacité, il faut véritablement s'interroger avec nous sur:
1. Le sens et la portée d'une politique sécuritaire qui consiste à procéder à la libération extrajudiciaire de plusieurs chefs terroristes sans garantie aucune dans le contexte qui est le nôtre ?

2. Sur le sens et la portée du recrutement et du détournement à des fins politiciennes de plusieurs centaines d'éléments FDS en dehors du cadre militaire traditionnel et en les plaçant directement sous la seule autorité des politiques ?

3. Sur le sens et la portée de la décision d'un commandant en chef qui ordonne la libération de bandits lourdement armés pris sur un théâtre d'opération militaire au seul motif qu'ils seraient «ses alliés»?

4. Le sens et la portée des propos d'un commandant en chef des armées qui déclare devant le monde entier que ses soldats qui se battent au prix de leurs vies sont « moins forts et moins aguerris » que les terroristes ?

5. Le sens et la portée d'une approche sécuritaire de lutte contre le terrorisme qui exclut toute véritable collaboration avec le Burkina Faso et le Mali, alors même que nous partageons avec ses deux pays voisins la zone du Liptako Gourma dans laquelle se concentre aujourd'hui l'essentiel des activités terroristes que nous combattons?

Mes chers compatriotes,

De toute évidence, les autorités déchues se sont engagées dans une approche qui consiste à mettre en place une sorte de milice pour leurs propres intérêts.
Toute chose qu'aucun patriote sincère ne saurait accepter.

Mes chers compatriotes,
Sur le plan économique et social, l'amélioration de l'état actuel de nos finances publiques et du tissu économique de notre pays, la situation de l'école nigérienne, de la santé de nos populations, la lutte contre le détournement des derniers publics, la lutte contre l'impunité, la corruption sous toutes ses formes, le népotisme et les difficultés auxquelles font face les Nigériens au quotidien, sont autant de défis face auxquels le gouvernement déchu a montré ses limites.

Nigériennes ;
Nigériens;
Mes chers compatriotes.

Pour finir mon propos,
A l'endroit de nos populations, je réitère l'appel du CNSP à la sérénité, au calme, à la vigilance et à un sursaut patriotique pour qu'ensemble

à l'unisson nous puissions relever les défis sécuritaires, économiques et sociaux évoqués plus haut.

A l'endroit de la Communauté Internationale, le CNSP réaffirme sa volonté de respecter tous les engagements internationaux souscrits par la République du Niger ainsi que des droits de l'homme.

Aussi, je demande aux partenaires techniques et financiers amis du Niger d'appréhender la situation spécifique de notre pays pour lui apporter tous les soutiens nécessaires afin de lui permettre de relever les défis sus-évoqués.

Enfin, le CNSP, par ma voix, demande aux partenaires et amis du Niger, en cette étape cruciale de la vie de notre pays, de faire confiance à nos Forces de Défense et de Sécurité, garantes de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et des intérêts supérieurs de notre nation.

En ces temps difficiles que traverse notre patrie, nous savons compter sur votre esprit de patriotisme pour que la nation nigérienne soit sauvegardée.

Vive le CNSP,
Vive le Niger,
Je vous remercie.

Message à la Nation du 3 août 2023

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

Demain, jeudi 3 Août 2023, par la grâce d'Allah le Tout-Puissant, nous célèbrerons la proclamation de l'indépendance de notre pays intervenue le 3 Août 1960, jour- anniversaire qui a été d'ailleurs décrété fête nationale depuis le 25 mai 2023. C'est certainement le moment alors d'avoir une pensée pieuse pour les pères fondateurs de notre jeune Etat et pour tous ceux qui ont œuvré, à travers les générations, à donner une traduction concrète et un véritable sens à la souveraineté internationale du Niger ainsi proclamée; cela aussi bien sur le plan politique, qu'économique et culturel.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

La commémoration de la proclamation de l'indépendance du Niger intervient cette année dans un contexte particulier : celui de la prise de pouvoir le 26 juillet 2023 par les Forces de Défense et de Sécurité regroupées au sein du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), mettant ainsi fin au régime de la VII République. C'est le lieu de réitérer très clairement que la seule raison ayant motivé l'action du CNSP est et demeure la sauvegarde de notre patrie, le Niger. En effet, c'est à notre corps défendant que nous avons dû intervenir pour mettre fin à la gestion par le régime déchu de la question sécuritaire au Niger; gestion qui, objectivement, a montré ses limites et qui ne laissait véritablement entrevoir aucune solution de sortie de crise, à moyen ou à long termes.

C'est tout simplement de la vie des Nigériens et de l'existence même du Niger en tant qu'Etat dont il est ici question, au- delà des problèmes de personne et des querelles politiciennes pour la conquête et la

conservation du pouvoir. A cela, il faut ajouter les problèmes devenus désormais endémiques de corruption généralisée et d'impunité, de gabegie, de détournement de deniers publics, de clanisme partisan, de radicalisation des opinions et positions politiques, d'atteintes aux droits et libertés démocratiques, de dévoiement du cadre étatique au profit des intérêts privés et étrangers, de paupérisation de nos laborieuses populations, d'une école en crise, de l'effondrement de notre système de santé ; toutes choses que les Nigériens vivent dans leur être et dans leur vie au quotidien.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

A ce stade de mon propos, permettez-moi de faire remarquer que les Forces de Défense et de Sécurité regroupées au sein du CNSP ont pris le pouvoir sans aucune effusion de sang, grâce à Allah aucune perte en vie humaine n'est en effet à déplorer.

Ensuite, même après avoir pris le pouvoir et jusqu'à 72 heures après, nous nous sommes abstenus de toute action répressive contre les ténors du régime déchu. C'est ainsi que même à titre préventif, comme cela se fait toujours en pareilles circonstances, nous n'avons procédé à leur interpellation. Ils ont continué à jouir de leur liberté de circulation et d'expression. Enfin, par devoir envers le peuple nigérien et conscient de la gravité du moment que vit notre pays, nous sommes toujours restés, avec humilité, à l'écoute de toutes les parties concernées et ouvert au dialogue, pour qu'une fois l'émotion passée chez les uns et les autres, nous puissions ensemble créer les conditions d'une transition apaisée devant déboucher dans un délai relativement court et raisonnable à des élections générales, mais surtout une meilleure approche dans notre lutte contre le terrorisme et les autres maux économiques et sociaux qui minent le développement du Niger.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes.

Ces gestes d'apaisement et ces gages de responsabilité, cette volonté de ne pas réprimer de façon arbitraire les ténors du régime déchu car cela relève des seules prérogatives de la justice nigérienne, ce souci constant de ne pas ajouter des difficultés supplémentaires au quotidien des Nigériens ont été assurément mal interprétés et exploités par tous ceux qui, par égoïsme et par manque de patriotisme, pensent pouvoir encore déstabiliser la transition en cours dans notre pays. En effet, ils ont ainsi cru voir en notre retenue des hésitations dans notre action, ils ont cru voir une absence de cohésion entre les FDS, ils ont cru voir des supposées connivences avec tel ou tel autre acteur voire une absence de vision globale des enjeux et de perspective. Seulement, le temps a jusqu'ici permis d'apporter un ferme démenti à leurs allégations mensongères, mais surtout aux Nigériens de comprendre le sérieux et la sincérité de notre action salutaire pour le Niger.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

D'abord, toutes les FDS ont adhéré à notre action ; cela à travers leurs commandements respectifs, comme l'attestent le communiqué de l'Etat-major des armées en date du 27 juillet 2023 et la présence de tous les chefs militaires nigériens à nos côtés. Non ! les FDS du Niger ne vont jamais se diviser et s'entretuer pour des basses raisons politiciennes. Notre grande famille des FDS est le creuset de l'unité nationale du Niger et c'est tous, ensemble, que nous faisons face à l'ennemi sur le terrain et souvent au prix du sacrifice suprême. Ensuite, le fier peuple du Niger a toujours fait corps avec son armée et l'ensemble de ses FDS. Les FDS sont l'émanation profonde du peuple nigérien qui sait pouvoir compter sur elles dans les moments les plus difficiles.

Non! le peuple nigérien ne va jamais se soulever contre ses FDS, ses propres fils, pour des considérations partisanes et les intérêts

égoïstes de quelques politiciens. Enfin, les populations du Niger ont une vielle tradition de vivre ensemble et de coexistence pacifique. Le brassage ethnique et social, le lien de cousinage, nos valeurs traditionnelles africaines et surtout religieuses constituent le ciment de notre unité nationale.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes

Comme vous pouvez le constater, aucun facteur politique interne ne s'oppose véritablement à l'action salutaire du CNSP. Au Niger, cette action suscite plutôt l'espoir d'un véritable changement d'approche dans notre lutte contre le terrorisme et une gestion patriotique et souveraine de notre Etat. Aussi, je m'engage solennellement à donner corps à votre espoir et à ne jamais trahir les aspirations du peuple nigérien, notamment celles d'une vie meilleure dans un espace nigérien et sous régional sécurisé. S'agissant enfin de la mise en place de notre nouveau Gouvernement et de la poursuite de la Transition, soyez rassurés : Inch'Allah, avec votre ferme soutien, vous le peuple souverain du Niger, rien n'ébranlera notre marche résolu au service du Niger. Je vous demande donc de faire entièrement confiance au CNSP sur ce point.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

A la vérité, ce ne sont pas les Nigériens qui s'opposent à la prise de pouvoir par le CNSP. Nos compatriotes, dans leur écrasante majorité, ont plutôt accordé leur soutien au CNSP. En effet, depuis le 26 juillet 2023, ils se sont, souvent de façon spontanée, mobilisés par milliers en faveur du CNSP et de nos vaillantes FDS. Les oppositions viennent plutôt de quelques individus qui pensent avoir un droit particulier sur l'Etat nigérien et qui sont en lien avec certains lobbies et des puissances étrangères. Mais elles viennent surtout de certains de nos partenaires dans la lutte contre le terrorisme et de certains

Chefs d'Etats de notre sous-région qui sont en train d'instrumentaliser nos institutions communautaires à des fins égoïstes et lobbyistes.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes.

S'agissant de certaines puissances étrangères partenaires, comme l'écrasante majorité du peuple nigérien, nous avons été surpris par leur empressement à condamner la prise de pouvoir par le CNSP, à dérouler des sanctions contre le Niger et son peuple et à mettre fin, de fait, à leur coopération sécuritaire. Cette attitude hostile et radicale n'apporte aucune plus-value ni dans la résolution de la nouvelle situation née de la prise du pouvoir par le CNSP, ni dans notre lutte, jusqu'ici commune, contre le terrorisme. Elle crée la méfiance entre partenaires et anéantit tous les efforts jusqu'ici fournis par la communauté internationale dans la lutte contre l'insécurité au Sahel. Mais surtout, elle amène les Nigériens à se poser un certain nombre de questions : En effet, comment pouvez-vous prétendre aider le Niger à lutter contre le terrorisme qui touche nos laborieuses populations et suspendre la coopération militaire à la moindre difficulté, au moindre désaccord ? Comment expliquer qu'un partenaire sur des questions aussi sensibles décide de suspendre sa coopération militaire à un moment crucial de la lutte contre le terrorisme au Niger et dans notre espace sahélien ? Le souci d'un Gouvernement civil élu peut-il être au-dessus de la préservation de la vie des Nigériens et de leur vivre ensemble ou encore au-dessus du Niger et de ses intérêts vitaux et existentiels ? Chacune et chacun se fera son intime conviction et s'assumera conséquemment.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

Mais ce qui a surtout surpris les Nigériens, c'est le communiqué du Gouvernement d'un pays partenaire qui, en somme, menace le Niger de recourir à la force pour protéger ses citoyens, sa représentation diplomatique et ses intérêts au Niger; alors même qu'ils n'ont jamais

été l'objet de la moindre menace. Comment une question de maintien de l'ordre suite à des manifestations pacifiques de rue peut susciter chez des autorités politiques, au plus haut niveau, une réaction aussi excessive? A ce niveau, l'on peut à juste titre se demander s'il est juste et humain qu'un Gouvernement ordonne l'usage de la force militaire contre les populations nigériennes pour protéger ses ressortissants?

Pour notre part, nous estimons que la vie humaine est sacrée ; la vie des Nigériens aussi bien que celle de tous nos frères et amis résidents au Niger. Ils n'ont donc aucune raison objective de quitter le Niger. Le Gouvernement et le peuple nigérien, fortement attachés à nos valeurs de justice et de d'hospitalité, sont prêts à continuer à assumer leur sécurité ; Sauf si cela s'inscrit dans une approche politicienne inavouée qui consiste à créer la psychose sécuritaire dans les esprits. Aussi, nous appelons tous les Nigériens à manifester leur position, sans violence et dans le respect de la vie humaine; cela conformément à la loi et à nos valeurs traditionnelles d'hospitalité et d'accueil.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

S'agissant de la CEDEAO et de l'UEMOA, c'est avec stupéfaction que les Nigériens ont appris les sanctions illégales, injustes et inhumaines prononcées à leur encontre. Mais elles sont surtout inédites : pour la première fois dans l'histoire d'une organisation communautaire, sans consultation aucune et sans passer par le dialogue ou des mesures intermédiaires, les pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA ont décidé immédiatement de prononcer des sanctions aussi sévères contre un autre pays membre, le Niger; allant jusqu'à confisquer les avoirs du Niger ou encore menacer le pays de recourir à la force pour rétablir le régime déchu. Ces sanctions sont cyniques et iniques. Elles sont prises dans le prolongement et en coordination avec les sanctions déjà prononcées par certaines puissances étrangères qui ont fortement influencé leur survenance.

Elles visent à humilier les Forces de Défense et de Sécurité nigériennes, le Niger et son peuple.

En effet, dans leur entendement, d'abord, les sanctions économiques et financières devraient créer les conditions pour paupériser davantage nos populations, révolter les travailleurs et impacter négativement la vie des Nigériens dans leur quotidien. En somme pour rendre la situation intenable et le pays ingouvernable. Ensuite, une intervention militaire viendra, dans les semaines à venir, donner le coup de grâce au régime du CNSP. Comme vous pouvez le constater, nulle part dans cette attitude méprisante et belliqueuse, les dirigeants de la CEDEAO et de l'UEMOA n'ont pris en compte la souveraineté de notre pays, les souffrances des Nigériens qui ont déjà consenti d'énormes sacrifices à ce jour, les intérêts de nos populations et ceux du Niger.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

Le CNSP rejette en bloc ces sanctions et refuse de céder à toute menace et d'où qu'elle vienne. Nous refusons toute ingérence dans les affaires intérieures du Niger et rejetons la prétention, chez les uns et les autres, de punir pour l'exemple le CNSP et le peuple nigérien. Nous en appelons donc au peuple nigérien dans son ensemble et son unité pour faire échec à tous ceux qui veulent infliger d'indicibles souffrances à nos laborieuses populations et déstabiliser notre pays.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes

C'est donc le moment, par devoir de vérité, de vous dire que les semaines et les mois à venir seront certainement difficiles pour notre pays. Ceux qui s'opposent à nous sont sans limite lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts égoïstes. Ils ne s'arrêteront que face à la ferme détermination du peuple nigérien à défendre ses intérêts et sa souveraineté. Ils ne s'arrêteront que face à un peuple uni et solidaire

mené par des dirigeants patriotes. Ils ne s'arrêteront que face à notre résilience et notre engagement à défendre notre dignité, notre liberté et notre pays. Alors, s'ils devraient aller jusqu'au bout de leur logique destructrice, puisse Allah veiller sur le Niger et faire en sorte que c'est le dernier grand combat que nous allons mener ensemble pour une véritable indépendance de notre pays.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes

Pour terminer mon propos, j'aimerais témoigner aux Républiques sœurs du Burkina Faso, de la Guinée et du Mali notre profonde gratitude pour leur solidarité fraternelle agissante. J'aimerais également remercier tous les autres Etats amis et partenaires sincères ainsi que tous les autres amis du Niger qui nous ont jusqu'ici témoigné leur solidarité agissante et leur ferme soutien, en cette étape difficile de l'histoire de notre pays. Les Nigériens n'oublieront jamais leur soutien historique et ne baisseront jamais la tête face à ceux qui veulent détruire notre pays, comme ils l'ont déjà fait en Libye et dans d'autres pays africains encore.

Vive le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie !
Vive les Forces de Défense et de Sécurité du Niger !
Vive le peuple fier et souverain du Niger !
Vive le Niger!
Je vous remercie.

Message à la Nation du 19 août 2023

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes

Depuis le 30 juillet dernier, nous vivons dans notre chair les sanctions d'une ampleur sans précédent prises contre le Niger et son peuple suite aux évènements du 26 juillet 2023.

Ces sanctions visent notamment à nous priver de ressources financières indispensables au fonctionnement de nos institutions, à entraver notre vie quotidienne et à étouffer notre économie et le petit commerce.

En outre, ces sanctions vont jusqu'à priver délibérément nos laborieuses populations de tout approvisionnement en produits alimentaires et pharmaceutiques.

Finalement, comme s'il y avait un plan visant le démantèlement de notre pays, la CEDEAO s'apprête à agresser le Niger en mettant sur pied une armée d'occupation en complicité avec une puissance qui est étrangère à notre espace communautaire et à notre continent.
Ces sanctions sont illégales parce que contraires au principe d'intégration, de solidarité et de libre circulation dans une communauté telle que la CEDEAO. Ce caractère illégal est du reste attesté par la jurisprudence en la matière.

Ces sanctions sont surtout inhumaines. Comment comprendre en effet qu'on laisse pourrir aux frontières, des produits alimentaires et pharmaceutiques de première nécessité destinées à des populations dans le besoin ?

Comment comprendre que l'on impose à des populations des sanctions qui vont jusqu'à les priver de courant électrique, en laissant les malades mourir dans les hôpitaux ?

Ces sanctions ne sont pas pensées dans une optique de recherche de solution, mais pour nous mettre à genoux et nous humilier. Comme vous le savez, elles ont été prises sans consultation préalable ni des autorités de transition, ni des instances régionales, ni des parlements nationaux, ni des populations sœurs des pays de la communauté.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

Ceux qui ont pris ces sanctions cruelles et menacent de tuer des milliers de Nigériens espèrent ainsi les diviser et imposer à notre vaillant peuple leur volonté.

Ils pensent pouvoir nous contraindre à accepter par la force ce qui est profondément inacceptable car contraire à nos intérêts vitaux et à nos valeurs cardinales. Ils veulent isoler notre pays à un moment où notre peuple a le plus besoin de la solidarité communautaire pour mieux faire face au terrorisme et à l'insécurité.

Ils ne semblent pas mesurer l'ampleur des contrecoups qu'une agression militaire contre le Niger aurait sur toute la région.
Ils semblent ignorer que c'est en grande partie grâce au professionnalisme et à la vaillance de nos Forces de Défense et de Sécurité que le Niger est resté le verrou qui empêche les hordes de terroristes de déstabiliser l'ensemble de notre région.

Heureusement, dans plusieurs pays voisins comme lointains, membres de la communauté ou non, des leaders visionnaires et des populations solidaires ont exprimé et expriment leur opposition à toute intervention qui ouvrirait une véritable boite de pandore.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

Il est paradoxal que les réactions excessives entretenues par certains acteurs externes qui tentent d'imposer dans les médias une image

caricaturale du CNSP et de son action soient autant en déphasage par rapport aux aspirations du peuple Nigérien.

La réaction populaire observée dans tout le pays démontre pourtant à suffisance que l'action des Forces de Défense et de Sécurité regroupées au sein du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie répond clairement à l'exaspération de l'écrasante majorité du peuple Nigérien qui se sent délivré.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

Je réaffirme ici que notre ambition n'est pas de confisquer le pouvoir. Je réaffirme aussi notre disponibilité à tout dialogue pour autant qu'il tienne compte des orientations voulues par le peuple Nigérien fier et résilient.

Toute approche coercitive et ignorant la quête de souveraineté, de sécurité et de bonne gouvernance exprimée clairement par la population revient à ignorer les dynamiques profondes en œuvre dans les pays sahéliens abandonnés à leur sort depuis plus de 10 ans par ceux-là mêmes qui, au lieu de les aider à combattre les maux qui les assaillent, veulent aujourd'hui les agresser.

A la vérité, la prise de pouvoir par les FDS, aussitôt fermement soutenue par nos vaillantes populations, s'inscrit dans un contexte de rejet des modèles sécuritaires et de mauvaise gouvernance faite d'injustice et de corruption mis en œuvre par des régimes qui se prétendent démocratiques mais qui en réalité, dévoient et discréditent la démocratie.

Le CNSP adhère pleinement au principe du libre choix des gouvernants par le peuple. Mais pour que le peuple puisse choisir ses dirigeants, il faut un système transparent dans lequel les opposants ne sont pas emprisonnés ou exilés, dans lequel une véritable alternance est possible et dans lequel la société civile peut librement

s'exprimer et manifester, sans être inquiétée. Le soutien massif des populations au CNSP au Niger comme chez nos frères Malien, Burkinabè et Guinéen, entre autres, traduit non pas le désir d'une gouvernance autocratique, mais un désir de démocratie véritable porteur de bien être pour tous. Nous en sommes parfaitement conscients.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

En tant que Soldats nous connaissons le prix d'une guerre. En tant que Nigériens et Ouest- africains, nous trouverions tragiques d'aller en guerre contre nos frères d'armes aux côtés desquels nous étions engagés hier pour sécuriser notre région. Nos populations qui sont les mêmes de part et d'autre de nos frontières trouvent aberrant d'être opposées les unes aux autres. En somme, ni le CNSP, ni le peuple Nigérien ne veulent d'une guerre et demeurent ouverts au dialogue.

Mais que l'on nous comprenne bien. Si une agression devait être entreprise contre nous, elle ne sera pas la promenade de santé à laquelle certains veulent croire. En effet, ils trouveront face à eux 26 millions de Nigériens, les dignes fils de Dounama Dibbalami, Idriss Alaouma, Mohamed Kosso, Souleymane Dan Timtouma, Amadou Tanimoune Kourar Daga Ousmane Dan Fodio, Alpha Maman Djobbo, Kaocen Ag Kedda, Dan Kassacua Agoragui. Babari Soba, Aggaba Mohamed Almoubarak. Akazama Ari Kaloumbou Oueri Manto, Mali Béro. Soni Ali Ber et j'en passe.

Ainsi, forts du soutien de notre grand peuple, et avec l'aide de nos frères du Burkina, de la Guinée et du Mali, les Forces de défense et de sécurité du Niger ne se déroberont pas.

Pour ma part, une fois de plus, je tiens à vous réaffirmer, mes chers compatriotes, que tout comme les autres membres du CNSP et du Gouvernement, je suis au service du Niger et de ses seuls intérêts et que je ne trahirai jamais vos espérances, In Sha Allah.

Aussi, conscient de la nécessité de structurer le nouvel élan de patriotisme qui renait au Niger, j'engage toutes les forces vives de la nation à travers un dialogue national inclusif.

L'objectif de l'instance dédiée à ce dialogue est de consulter toutes les composantes du peuple nigérien sur les voies les meilleures permettant de poser les fondements d'une nouvelle vie constitutionnelle sur des piliers profondément ancrés dans nos valeurs traditionnelles et républicaines.

Dans cette perspective, le Gouvernement est d'ores et déjà instruit pour prendre les dispositions urgentes en vue de l'organisation de ce dialogue.

Dans ce cadre, les Forces vives qui y seront conviées s'attèleront, dans un délai de 30 jours à formuler des propositions concrètes devant conduire :
1. A définir les principes fondamentaux devant régir notre transition ;
2. A définir la période de la transition dont la durée ne saurait aller au-delà de 3 ans;
3. A définir les priorités nationales durant la transition ;
4. A rappeler les valeurs fondamentales devant guider la refondation de la République.

Nigériennes, Nigériens,
Mes chers compatriotes,

C'est donc entre Nigériens et dans le dialogue fraternel que nous allons trouver, j'en suis convaincu, les solutions adaptées à tous les défis qui se posent à nous.
Accompagner dans notre élan de sortie de crise et, ce, dans l'intérêt de tous.

Vive le peuple nigérien,
Vive le CNSP et le Gouvernement de Transition. Vive le Niger.
Je vous remercie

Message à la nation du 18 décembre 2023

Nigériennes, Nigériens Mes chers compatriotes,

La célébration demain 18 décembre 2023 du 65ème anniversaire de la proclamation de la République du Niger, m'offre, une fois de plus, l'occasion de vous entretenir de ma vision pour l'avenir de notre cher Pays qui, depuis les évènements du 26 juillet dernier, a pris un nouveau départ historique pour la conquête de sa souveraineté dans tous les domaines.

Nigériennes, Nigériens Mes chers compatriotes,

Soixante-cinq (65) ans, c'est certes peu dans la vie d'une Nation, mais le chemin parcouru nous a permis de réaliser de grandes œuvres et d'être confrontés à des défis majeurs dont certains ont trouvé des solutions et d'autres demeurent sans réponses satisfaisantes.

Nigériennes, Nigériens, mes chers Compatriotes,
Sans vouloir verser dans un bilan rétrospectif, force est de reconnaitre que les dernières décennies, en raison d'une mauvaise gouvernance, n'ont pas permis à notre peuple d'asseoir son légitime espoir d'un développement durable dans un espace de paix et de sécurité pour TOUS.

En effet, alors que le système démocratique doit rimer avec la bonne gouvernance et la justice, notre pays a été malheureusement otage des tenants politiques qui ont fait de la politique un fonds de commerce, piétinant allègrement les règles minimales d'éthique et de déontologie consacrées pourtant par les textes de la République.

La justice sélective faite de népotisme, de corruption, d'impunité et d'opportunisme érigée en mode de gestion par excellence, choses somme toute, qui ont favorisé le détournement des deniers publics, le bradage de notre souveraineté et l'effondrement du service public. Cette démission de la gouvernance s'est illustrée par l'incapacité de l'Etat à faire face au défi sécuritaire, d'où sa sous-traitance avec les forces du mal ayant occasionné de nombreux morts et déplacés.

Mes chers Compatriotes,
La célébration du 65ème anniversaire de la proclamation de la République intervient dans un contexte de bouleversements géopolitiques profonds en Afrique de l'Ouest consécutifs aux changements de régimes intervenus dans les pays du Sahel. Cette nouvelle donne accompagnée d'un fort soutien populaire a entrainé non seulement une remise en cause de la gouvernance économique et financière à l'interne mais aussi une remise en cause de notre relation avec l'ancien pays colonisateur, la France.

C'est dans cette optique que nous avons dénoncé certains accords justifiant la présence des troupes françaises au Niger ainsi que des accords léonins. Cette dynamique nous a amenés à bâtir une stratégie globale de défense, de lutte contre le terrorisme et toute agression de quelque forme qu'elle soit. C'est ainsi que grâce aux multiples succès remportés par nos vaillantes Forces de Défense et de Sécurité (FDS), nous assistons à la normalisation progressive de la situation sécuritaire.

A titre illustratif, je peux mentionner:
- Le retour des communautés déplacées dans leurs villages ;

- La réouverture de près de deux cents (200) écoles restées fermées pendant plus de deux ans du fait de l'insécurité dans la région de Tillaberi ;

- La sécurisation du corridor de ravitaillement en produits alimentaires et pharmaceutiques et ;
- La reprise des activités socio-économiques dans plusieurs régions du pays au grand bonheur des populations.

C'est le lieu ici de louer l'engagement, l'abnégation et le professionnalisme de nos FDS qui ont permis ces succès éclatants. Je tiens donc à leur rendre un vibrant hommage pour tous les sacrifices consentis pour la défense de l'intégrité du territoire national et la quiétude sociale. Je voudrai surtout témoigner ma sincère compassion à l'endroit des victimes civiles et militaires de la barbarie qui nous est imposée par les Groupes Armés Terroristes (GAT) et leurs sponsors.

Mes chers Compatriotes,
La création de l'Alliance des Etats du Sahel est assurément l'aboutissement de cette démarche dont l'objectif est de faire du Sahel un espace de paix et de prospérité. Notre nouvelle organisation travaillera dans le seul intérêt des Sahéliens et pour une Afrique libre et décomplexée.

Je fais mention spéciale à nos frères du Burkina Faso et du Mali qui ont toujours été à nos côtés dans le combat contre les forces du mal. La matérialisation de cette lutte commune à travers la création de l'Alliance des Etats du Sahel prouve à suffisance que l'idée d'intégration chère à nos devanciers n'était pas un simple rêve pieux. Aujourd'hui avec mes frères Ibrahim Traoré, Assimi Goita, nous sommes déterminés à écrire l'histoire, l'histoire d'une Afrique libre où les Africains vivront une vraie indépendance.

Mes chers Compatriotes,
Au plan National, le changement de régime opéré par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) a engendré un élan patriotique sans précèdent, expression des aspirations profondes de

nos populations à la dignité et à la souveraineté nationale. Jamais dans l'histoire récente de notre pays, un évènement n'aura reçu une telle adhésion populaire spontanée et massive comme celui du 26 juillet 2023.

Assurément, ce dernier marque une rupture définitive avec l'ordre ancien et le début de l'émergence d'un Niger nouveau fait de justice, de fraternité, de solidarité, d'amour pour la défense de la patrie, de la bonne gouvernance et de la préservation de nos richesses. Ce désir ardent, les populations l'ont traduit dans nos langues nationales en des termes clairs : ZANCEN KASA NE, LAABU SANNI NO. Permettez-moi à ce stade de saluer la résilience extraordinaire du peuple nigérien. Un peuple fier et déterminé à recouvrer toute sa souveraineté spoliée par des Nigériens véreux et leurs complices.

En décidant de nous imposer des sanctions injustifiées, cyniques, iniques, criminelles, inhumaines et irresponsables, la CEDEAO et l'UEMOA pensaient nous mettre à genoux et nous ramener dans le giron du régime déchu et de la France. Ces organisations régionales ne savaient pas qu'elles avaient en face d'elles un peuple guerrier, descendant de grandes figures historiques qui ont forgé la Nation Nigérienne. Le Niger, notre cher pays, nous appartient et c'est à nous de forger son destin In Sha Allah.

L'heure des tractations et des combines dans les officines est révolue. Vous avez désormais en face de vous un peuple qui a pris son destin en mains. Nous n'acceptons aucun chantage, aucune intimidation, aucun préalable. TOUS UNIS POUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIE !

Nigériennes, Nigériens, Mes chers Compatriotes !

Le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie s'est engagé à convoquer un Forum National Inclusif pour faire le diagnostic de la

situation du pays née de la mal gouvernance des régimes passés. Il proposera des réformes nécessaires pour le futur avec une feuille de route pour la transition et un programme stratégique d'actions pour la refondation de l'Etat.

Ces assises seront bientôt convoquées.
Dans cette lancée, j'ai défini un cadre stratégique de gouvernance pour la transition et élaboré des missions précises pour les membres du Gouvernement que nous allons rendre public dès cette semaine.
Nigériennes, Nigériens, mes chers Compatriotes,

Au plan de la mobilisation sociale et de la sécurité, un compte dénommé Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie « FSSP » a été créé pour la mobilisation des ressources, le financement des appuis au renforcement des capacités des Forces de Défense et de Sécurité engagées dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité ainsi que la prise en charge des victimes de ce fléau. Je tiens à remercier le peuple nigérien et le comité de gestion de ce Fonds pour leur engagement dans cette mobilisation.

Au plan de la justice sociale et de la restauration de l'Etat et du peuple dans ses droits, la Commission de Lutte contre la Délinquance Economique, Financière et Fiscale (CoLDEFF) est à pied d'œuvre pour instruire tous les dossiers relevant de sa compétence. J'engage ses membres, au demeurant sous serment, à tout mettre en œuvre pour mériter la confiance placée en eux par la Nation.

Pour ma part, je réitère mon engagement, celui du CNSP et du gouvernement, de ne couvrir personne et de prêter mains fortes à cette institution pour surmonter toute entrave ; car le fléau généralisé de la corruption est l'une des causes qui nous ont conduits à prendre nos responsabilités pour mettre fin au régime que vous connaissez.

Nous avons fait le serment de mettre l'Etat dans ses droits. Pas de répit ni de pitié pour ceux qui ont spolié les biens de l'Etat. Nous avons instruit la CoLDEFF à travailler en toute transparence tout en respectant le droit des uns et des autres.

Nigériennes, Nigériens, Mes chers Compatriotes,
La campagne agricole et pastorale de cette année n'a pas répondu totalement aux attentes de nos laborieuses populations. En pareilles circonstances, l'Etat prend toutes les dispositions pour non seulement entreprendre des activités compensatrices pour les agriculteurs et les éleveurs, mais aussi assurer la disponibilité des produits alimentaires sur l'ensemble du territoire national. Grâce à la coopération multiforme avec certains pays amis, notre pays dispose suffisamment de produits alimentaires accessibles sur le marché et cela en dépit du blocus barbare de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Je salue cette marque de solidarité des gouvernements de la Guinée, du Tchad, de l'Algérie, du Maroc, de la Guinée Equatoriale et tous les autres pays amis qui nous ont apportés leur soutien. Une mention spéciale pour la République sœur du Togo qui n'a ménagé aucun effort pour nous soutenir avec engagement et constante disponibilité ainsi que tous les peuples frères qui nous accompagnent en ces moments difficiles.

Pour ma part, je continuerai à faire tout ce qui est possible pour assurer le progrès, la sécurité, le développement et la cohésion sociale dans notre pays. Je sais pouvoir compter sur la contribution et la participation actives de chacune et de chacun de vous pour y parvenir.
Vive la République !
Vive le Niger !
Vive la Sauvegarde de la Patrie !
Je vous remercie.

Edité par l'Office National d'Edition et de Presse
ONEP - février 2024
BP : 13 182 Niamey (R. Niger)
Email : onep@intnet.ne -site web : www.lesahel.org